

Assemblée Générale AVEP1
Mercredi 29 mars 2017 de 14h00 à 17h00
Salle de l'aula du collège du Mottier B au Mont-sur-Lausanne

101 personnes présentes
83 membres (sur 900)
6 invités
8 personnes du comité
4 non membres

Invités présents

- M. Samuel Rohrbach (SER)
- M. Philippe Linder (DP)
- Mme Isabelle RoCHAT (DP, en charge des ECR 4P)
- M. Gérald Morier-Genoud (ADESOV / DFJC-DGEO)
- M. Benjamin Bertho (HEP, collaborateur scientifique à la filière Enseignement primaire)
- Mme Christine Bossuat (CADEV)

Invités excusés

- M. Serge Martin (Directeur général adjoint DP)
- Mme Henriette Desjardins (membre d'honneur)
- M. Bernard Grandjean (CC SPV)
- M. Eric Aellen (CADEV)
- M. Frédéric Guggisberg (AVEAC)
- Mme Nathalie Jaccard (DP)
- Mme Michèle Cusinay + Direction (HEP)
- M. Rémy Chatelain (AVMES)

Membres excusés

- Mme Geneviève Besson
- Mme Marina Froidevaux

Ouverture de l'assemblée et accueil par Caroline Emch - présidente de l'assemblée. Elle remercie les invités pour leur présence et excuse les invités absents. Elle présente le déroulement de l'après-midi et l'ordre du jour est adopté.

1. Message de la Présidente de l'AVEP1 - Lucie Hercod

« Mesdames, Messieurs les invités, Chères et Chers collègues,

Bienvenue à notre assemblée générale de ce mercredi 29 mars 2017 et pour ma première assemblée en tant que présidente de l'AVEP1. Quelques remerciements pour commencer.

Tout d'abord un grand merci et un grand bravo à chacun des membres du comité pour l'ensemble de leur travail accompli cette année, leur investissement dans les différents sujets qui nous ont occupés depuis notre dernière assemblée et leur engagement sans limite.

Merci également au président SPV, Grégory Durand, et au secrétaire général, Yves Froidevaux pour leur soutien dans mon nouveau rôle et leur appui lors de nos divers questionnements.

Merci à nos invités pour leur présence aujourd'hui et pour leur intérêt envers notre travail.

Merci finalement à vous, chères et chers membres, de vous être déplacés pour notre assemblée et pour votre investissement lors des différents sondages que nous vous avons proposés cette année.

Cette année, plusieurs sujets ont animé nos séances de comité et certains nous préoccupent depuis plusieurs années. Nous sommes fiers de pouvoir aujourd'hui vous présenter deux résolutions que vous avez pu lire dans notre AVEP1'fo. La première concerne la CADEV et tout ce qui est lié au remboursement ; la seconde traite des effectifs de classe. Sans vos témoignages, sans votre participation à nos sondages, nous n'aurions pas pu avancer autant sur ces différents sujets. C'est pourquoi, nous espérons véritablement que nous arriverons aujourd'hui à des résolutions qui vous conviennent et qui auront, par la suite, un impact sur le département. Nous aurons donc l'occasion de reparler de ces deux sujets plus en détail tout à l'heure. D'autres sujets ont été traités cette année, vous avez pu les lire dans notre AVEP1'fo et nous avons essayé de vous en tenir informés tout au long de l'année grâce à quelques newsletters. Je pense notamment au matériel de maths et au moyen de lecture pour les 3-4P.

D'autres événements ont rythmé nos séances de comité, deux arrivées de membres, trois démissions et enfin un bébé : le petit Jonas premier « bébé AVEP1 » ! Nous tenons encore à féliciter sa maman, Caroline Emch et nous leur souhaitons tout le meilleur !

A la suite de notre AG, comme annoncé, nous aurons la chance de recevoir Madame Romig qui nous parlera de la pédagogie Montessori. Nous avons à coeur, depuis

plusieurs années, de vous proposer des conférences sur des sujets d'actualité qui touchent notre métier d'enseignant. Nous espérons que celle-ci répondra à vos attentes.

Pour terminer, je souhaite vous rappeler que tous vos témoignages, toutes vos questions nous intéressent et nous permettent d'alimenter notre travail. N'hésitez donc pas à nous contacter ! »

2. Messages des invités

M. Gérald Morier-Genoud, président de l'ADESOV (DFJC-DGEO)

« Nous sommes assez interpellés par les élèves 1-4P. Nous avons besoin de pistes concernant ces élèves. La demande est partie au département car nous sommes très inquiets aussi. Nous allons pouvoir collaborer avec la DGEO et l'AVEP1 et répertorier les soucis pour trouver des solutions concrètes.

Bonne suite d'assemblée et beaucoup de plaisir pour la suite de notre collaboration. »

M. Samuel Rohrbach, président du SER

« J'entends que vous avez des préoccupations concernant les moyens d'enseignement. Le SER a des représentants. Si vous avez des soucis, remontez vers votre comité, qui remontra à la SPV et ensuite vers nous pour faire bouger les moyens d'enseignement. Quand les validations se passent, on peut essayer de faire quelques chose. Il y a un groupe de suivi de ces moyens. Dans certains cantons les enseignants ne donnent pas de retour mais se plaignent que ces moyens ne sont pas bien. Alors n'hésitez pas à transmettre. »

M. Philippe Linder, DGEO

« Par tous les bords on essaie de défendre les intérêts des enseignants. »

3. Approbation du procès-verbal

Avec trois abstentions, le procès-verbal est approuvé.

4. Mise en discussion du rapport d'activités du comité

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

5. Rapport de la caissière et des vérificatrices des comptes

Caroline Emch présente les comptes 2016-2017 :

« Les nouveautés cette année ont été les impressions d'enveloppes et de papier ainsi que des frais de CHF 60 de gestion du compte postal. Sinon, nous avons eu les mêmes frais que les autres années. Les frais des kilomètres et des séances extraordinaires peuvent varier d'une année à l'autre. On arrive à s'autogérer avec les cotisations données par la SPV. Pour le budget de l'année prochaine, on reprend les

mêmes sommes que cette année. »

Lucie Lobsiger, rapportrice des comptes atteste - en son nom et en celui d'Annick Rey - avoir vérifié les comptes et félicite la caissière.
Les comptes 2016 - 2017 sont adoptés par l'assemblée.
Le budget 2017 - 2018 est accepté par tous.

Pour l'année à venir:

Annick Rey sera rapportrice.

Catherine Germanier sera vérificatrice.

Frédérique Zeggani sera première suppléante.

Claudia Richard est élue en tant que deuxième suppléante.

6. Démission au comité - discours de Lucie Hercod

« Il est temps pour nous de dire au revoir à trois de nos membres et surtout merci. Un grand merci pour leur travail, leur engagement, leur sourire et leur bonne humeur.

Roch Lehmann, pour commencer, tu as toujours été intransigeant sur la question du genre ainsi que sur l'orthographe épïcène (chose pour laquelle nous allons honnêtement devoir bosser). Tu resteras sans doute, le plus féministe de nous tous ! Pendant trois ans, tu as tenu le poste de président de notre comité - et également celui de président des présidents - avec le sourire et beaucoup d'humour ! Tu as toujours fait part de ton ressenti, de tes émotions et de tes convictions. Un grand merci pour ton travail.

Chantal Vial, membre du comité depuis huit ans. Merci à toi pour ton engagement et ton esprit syndicaliste à toute épreuve ! Tu as toujours veillé à ce que l'on ne se fasse pas embobiner, à ce que chaque membre de l'école respecte ses devoirs. Incollable sur tout ce qui concerne les enveloppes budgétaires et sur les MITIC, tu avais toujours une réponse à nous donner. Tu as toujours su nous recentrer sur les questions essentielles lorsque nos discussions commençaient à dériver ! Pour les assemblées générales, tu as toujours participé à l'accueil de nos membres et de nos invités et c'est toi qui t'occupais de la question centrale qu'est l'apéro ! Merci à toi pour tout ce que tu as pu nous apporter.

Caroline Emch enfin, membre du comité depuis six ans. Trésorière, tu as tenu les comptes de notre association. Organisatrice, c'est toi qui réservais la salle pour nos séances, toi qui rédigeais notre ordre du jour, toi qui gardais le temps en prenant soin de nous rappeler à l'ordre. Tu as eu le sourire tout au long de nos séances, tu t'es investie dans des tâches supplémentaires sans jamais rechigner. C'est toi qui savais ce que nous devons faire précisément à chaque moment de l'année. Même enceinte, tu as participé à la vie de notre comité en organisant par exemple la conférence qui suivra notre AG et tu es même venue lors de nos trois dernières séances avec petit Jonas sous le bras ! Ton organisation et ta précision vont nous manquer. Merci beaucoup pour ton engagement ! »

7. Election au comité

Lucie Lobsiger, enseignante 1-2P, PResMITIC et prafo à Orbe et Maude Aeschlimann enseignante en 1-2P à Pully sont élues par les applaudissements de l'assemblée.

Sandrine Prisi sera trésorière et reprendra les comptes.

8. Election des délégués à l'AD SPV

Caroline Emch annonce que nous avons droit à cinquante-et-un délégués de notre association à cette assemblée des délégués SPV et qu'il reste neuf places vacantes. Elle demande aux membres intéressés à nous rejoindre de nous contacter. Elle rappelle que l'assemblée a lieu une fois par année et que nous pouvons demander congé à notre direction pour y assister.

Les membres suivantes ont proposé leur candidature :

- Carine Colletti-Favre
- Valérie Spadanuda
- Séverine Barby
- Sylvie Maurer-Bovey
- Lucie Lobsiger
- Maude Aeschlimann

9. Présentation des résolutions

Sandrine présente la résolution 1 :

« Cette résolution traite des soucis de comptabilité, des soucis avec la CADEV (délais des livraisons, qualité, ...), des remboursements, des difficultés liées à la plateforme DAFEO pour ceux qui l'utilisent. Il y a deux ans lors de notre AG à Pully, des membres en avaient parlé et nous avons décidé de lancer un sondage. Grâce à vos retours, nous avons pu dresser une liste des doléances, visiter la CADEV et rencontrer Mme Bossuat, directrice de la DAF. Cette résolution est la suite de notre envie de faire bouger les choses. Vos expériences individuelles nous intéressent, nous en avons besoin. Mais pas aujourd'hui. Ecrivez-nous pour nous les transmettre. Si vous suggérez des modifications, merci de le faire avec une proposition d'amendement. »

Catherine Kramer, enseignante 1-2P et doyenne à Entre-Bois propose que le 4ème point soit supprimé. Gregory lui rappelle ce qui avait été voté en 2015 au Signal-de-Bougy pour que le Conseil d'Etat dise qu'il faut aussi renforcer les secrétariats.

Anne Michaud ajoute que nos tickets partent au secrétariat et vont ensuite chez le directeur puis à la DGEO. Selon elle, il y a trop de contrôles et toutes ces procédures prennent énormément de temps. Sandrine répond qu'en fonction des établissements, nous ne sommes pas tous logés à la même enseigne. Mme Bossuat lui confirme que c'est effectivement le Directeur plus une autre personne qui valident.

Elle explique qu'il doit y avoir deux signatures enregistrées et que ce sont des normes pour tous les services de l'Etat de Vaud. Et qu'après effectivement il y a deux autres personnes qui vont passer les écritures comptables : donc deux signatures manuscrites et deux signatures électroniques. Anne Michaud rétorque que ce n'est pas parce que ça se fait partout qu'elle trouve que c'est bien !

Mélanie Treur demande si c'est le même principe quel que soit le montant des remboursements. D'après Mme Bossuat, ce sont des normes internationales. Elle comprend qu'on ne veuille pas faire la banque pour l'état.

Caroline Emch recentre la discussion qui s'éloigne de l'amendement.

Michael Ruch dit que ça complexifie la chose si on doit justifier nos achats. Selon lui, cela amènerait encore plus de travail si le secrétariat est renforcé. Sandrine répond que le but est d'alléger la tâche.

Christine Hurlimann dit que le point qui lui tient le plus particulièrement à coeur est le point 1.

Catherine Kramer ajoute que témoin de la réalité des secrétariats, cela lui paraît illusoire.

Lucie Lobsiger demande qui souhaite enlever le point 4 de la résolution : cinq personnes lèvent leur carton.

Elle demande qui souhaite conserver la résolution avec le point 4 : cinquante-sept membres acceptent la résolution telle quelle.

Lucie demande s'il y a des abstentions : vingt-et-une personnes s'abstiennent.

Mme Chapuis demande qu'on ait tant par élève et qu'on puisse faire ce qu'on veut avec ce montant. Mme Bossuat répond que les établissements reçoivent le budget de manière équilibrée et qu'ensuite chaque directeur gère comme il le désire. Caroline Emch demande comment relayer cette information mais n'obtient pas de réponse.

Un membre dans l'assemblée dit à Mme Bossuat qu'il y a un manque de communication entre ses tâches, les Directions, le secrétariat et les enseignants. Mme Bossuat répond de ne pas générer de conflits entre les établissements et les collaborateurs. Elle nous invite à contacter la SPV.

Nous pouvons demander à la conférence plénière d'être consultés sur l'utilisation des ressources, théoriquement celle-ci est consultée.

Michael Ruch dit que l'enveloppe pédagogique a baissé. Il aimerait savoir si ce point va être traité. Gregory Durand répond qu'en théorie l'enveloppe pédagogique n'a pas baissé : le nombre de périodes est attribué en fonction du nombre d'élèves. Il ajoute qu'il y a par contre eu une modification concernant les moyens didactiques.

Mme Bossuat nous assure que l'enveloppe financière n'a pas diminué ; mais il y a plus d'élèves donc un peu moins d'argent par élève. Elle ajoute que les établissements scolaires font attention à leurs finances, au point que le budget est supérieur à ce que nous avons dépensé en 2016. D'après elle, il n'y aura pas de conséquences sur le budget 2017. Elle explique que son rôle est de protéger l'argent de la DGEO. Donc elle déplace l'argent d'un compte à l'autre : du matériel didactique

aux photocopies par exemple. C'est pour cela qu'elle dit rappeler aux directeurs qu'ils doivent conserver leur enveloppe globale. Elle compte sur eux pour répartir l'argent en fonction des projets et des besoins réels. Elle dit aussi inviter les directeurs d'une région à se concerter quant à la gestion de leurs finances.

La résolution 1 est votée et acceptée avec seulement une abstention.

Sandrine Prisi présente la résolution 2.

Claudia Richard : « S'il y a 24 élèves dans une classe de 4P et qu'il y a deux intégrations, est-ce que ça donne droit à deux mesures ? »

Caroline répond que logiquement oui.

Adrienne Morier-Genoud de Montreux : « Y a-t-il quelque chose qui oblige les directions à équilibrer les classes ? »

Mireille Brignoli : « Je vous remercie pour cette résolution. Ce serait souhaitable qu'on respecte la loi à l'école. Ca appartient aux communes : les bus coûtent cher et c'est aux communes de les payer ! C'est une problématique énorme ! Si tout le monde respectait la loi, ça serait bien ! Il y a des choses qui vont se mettre en place pour des élèves qui ont besoin de mesures renforcées. »

Gregory Durand : « Très souvent on a des résistances de la part des communes. C'est une question financière, il y a aussi les parents qui se plaignent et disent : « Si je suis arrivé dans ce village, ce n'est pas pour que mon enfant aille dans le village d'à côté ! » »

Micheline Rieben : « Il faudrait clarifier qui est le « il » au dernier point de la résolution »

Gregory Durand : « Concernant les mesures renforcées, c'est dans la LPS que nous devrions avoir des clarifications. La LPS n'est pas encore en vigueur. Elle est toujours coincée au Tribunal fédéral. »

Mélanie Treur : « En enfantine nous sommes les premières enseignantes à mettre le doigt sur des difficultés et d'ici à ce que les choses se mettent en place ça peut prendre une année. Et qu'en est-il de la superficie des classes ? »

Gregory répond que c'est à nouveau du ressort de la commune.

La résolution 2 est approuvée à l'unanimité.

Caroline remercie l'assemblée et passe la parole à Gregory

10. Message de Gregory Durand - Président SPV

« Je vous transmets les salutations du Comité Cantonal. Un immense merci et bravo au comité. Un immense merci aux trois démissionnaires du jour. Merci pour le clin d'oeil du bouquet de fleurs. Bravo et merci à Roch. Merci à Chantal, 8 ans c'est long ! Merci aussi à Caroline, qui a aussi organisé l'AD SPV alors qu'elle était déjà enceinte. Merci à Lucie Hercod, nouvelle présidente, qui nous a accompagnés Yves

et moi à la HEP pour une chouette présentation. Merci à Lucie Lobsiger et Maude. Bravo à ce comité pour l'excellente collaboration et son côté dynamique et à cette association qui est très grande : 900 membres !

Nous avons eu une rencontre dernièrement autour des carnets de suivi MITIC.

Au sein de la FSF il y a aussi l'AVADES (l'Association Vaudoise des Assistants de Direction d'Etablissements Scolaires). Et non, les enseignants ne doivent plus faire des tâches administratives non pédagogiques.

Les dossiers en cours au sein de la SPV sont les suivants : nous avons enfin une nouvelle association pour le Cycle 2 ! Camille Kaeser est la nouvelle présidente. Nous étions très satisfaits car nous avons parlé pédagogie. C'était important pour l'AVEP1 d'avoir un lien avec le Cycle 2.

Nous avons également un travail autour des mesures socioéducatives : l'entrée dans la scolarité et le manque du cadre éducatif.

Et pour finir l'assemblée des délégués SPV du 1er juin : il reste de la place, vous avez congé, Mme Lyon fera la synthèse et il y aura un bon repas le soir. Merci à Gaëlle et Marianne pour l'organisation. C'est vraiment important que vous soyez présents lors de cette AD ! »

11. Divers

Christine Hurlimann : « Je souhaite parler de l'évaluation en 3-4P. Depuis quelques années nos pratiques se calquent de plus en plus sur les classes de grands. Le fait de devoir annoncer à l'avance les évaluations génère beaucoup de stress. Je regrette que les spécificités de notre cycle ne soient pas prises en considération. Est-ce que quelqu'un d'autre aimerait aussi témoigner de ça ? »

Anne Guibert, enseignante au Mont : « Dans notre établissement, on a pris certaines libertés et on adapte en fonction de notre vécu, tout en ayant averti les parents. »

Micheline Rieben : « Nous avons l'obligation de donner les objectifs trois jours à l'avance et on a deux jours pour rendre les travaux. Nous devons faire la moyenne des appréciations au semestre. »

Béatrice Leuenberger : « La direction impose de faire des épreuves communes tous à la même date. Les évaluations sont créées par nous, cela crée des tensions entre les enseignants. La direction a décidé et c'est comme ça. Le directeur dit que ça fait partie des libertés qu'il a, parce qu'il est garant de l'équité des évolutions dans l'établissement. »

Gregory Durand : « Vos retours correspondent à ceux que j'ai déjà eu d'autres collègues. Monsieur Linder a noté. Le cadre général de l'évaluation, page 43 fait foi en ce qui concerne l'évaluation. Une direction ne peut pas vous imposer de faire des tests en même temps. Le CGE le dit. Sur la question de la primarisation, on voit que le 3-4 devient presque comme le 7-8. Donc il faut continuer à se battre. Il faudra une rencontre à nouveau avec la DGEO pour parler d'évaluation. »

Philippe Linder : « Cet encadré bleu est celui qui a subi le plus de modifications. Le but est d'essayer de ne pas aller au-delà du CGE et que cela corresponde aussi à toutes les catégories d'élèves. De savoir ce qu'on peut dire dans les séances

d'informations collectives. Etre vigilant sur la surprécision. On va y travailler cet été. »

Marianne Oberson : « Nous avons un problème en 1-2P, on nous demande une évaluation écrite en fin de 1P et en fin de 2P. On peut choisir la manière de l'évaluation. »

Caroline Emch relit le CGE sur la communication des évolutions en 1-2P et invite les membres à nous écrire pour nous transmettre leurs témoignages.

M. Linder propose d'harmoniser les pratiques durant la conférence des maîtres, que cela vienne des enseignants et non des directions.

M. Morier-Genoud : « C'est toujours épineux, c'est assez délicat en conférence des maîtres, moi je vois plutôt ça dans des concertations de cycles, pour pouvoir proposer des pratiques coordonnées. En tant que Directeur j'ai parfois des lettres de parents. Des interprétation du CGE vont parfois assez loin. »

Anne-Claire Chaubert : « On s'est vraiment battus avec l'AVEP1 pour que justement on n'ait pas cette obligation en 1-2 de mettre des commentaires écrits, des évaluations figées et sommatives. Ca ne correspond pas au CGE et il faut se battre là-contre. Je sais que dans de nombreux endroits les enseignants doivent remplir des dossiers. Essayez de vous battre, cela ne correspond pas au développement de nos tout jeunes élèves. »

Marie-Claude Gétaz : « Notre direction nous a imposé quoi évaluer, comment évaluer pour arriver à un bilan de progression à transmettre aux parents et aux collègues de 3-4. »

Mireille Brignoli : « SOS AVEP1 !!! Grâce au CGE j'encourage toutes les collègues à se battre et faire remonter la problématique plus haut. On est en train de se battre sur des pratiques folles. On s'est assez battus pour que le développement de l'enfant soit respecté, pas pour régresser sur un truc fou. Vous serez aussi soutenus à la DGEO. »

Gregory confirme que nous sommes soutenus par la SPV.

Catherine Germanier : « Je suis enseignante depuis longtemps à Bussigny. Quand je vois ce qui se passe de 1 à 11, je suis effarée. Des parents aimeraient venir à notre place, les parents nous reprochent des choses car ils n'ont pas de cadre. On est maltraités par les parents. Des enfants qui viennent sales, sans éducation. Il y a un ras le bol. Un parent est venu vers moi et m'a demandé : « On s'inquiète, vous avez l'air stressée, vous n'êtes pas en burn out ? » Des parents écrivent à la direction, les enfants de 4 ans viennent dire : « Je ne serai pas avec toi l'année prochaine ». Il y a deux semaines, un élève se casse le bras dans les dix minutes entre l'école et les devoirs. Nous avons tout fait pour l'enfant et la maman et le lendemain c'était dans les journaux ! »

Gregory Durand : « Il faut renouer le contact avec l'APé car cela prend des proportions énormes. Il faudra en rediscuter avec le Cycle 1 ou même avec tous les cycles. »

12. Conférences sur la pédagogie Montessori

« **C'est quoi, Montessori ?** »

Mme Philippa Romig, association Montessori (Suisse).

Le diaporama de la conférence est disponible et téléchargeable sur notre site internet www.spv-vd.ch/avep1

Le Mont-sur-Lausanne, le 29 mars 2017
Shirin Russell-Luget et Gaëlle Gilliéron